



20
24

CATALOGUE FORMATION

FORMATION INITIALE

PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE

GESTION DE L'AGRESSIVITÉ

HYGIÈNE - QUALITÉ - GESTION DES RISQUES

MANUTENTION MANUELLE

SECOURISME

DIVERS

Sommaire

Démarche qualité	4
Charte qualité – formation initiale	6
Charte éthique – formation continue	7
Élaboration des formations	8
Déroulement des formations et évaluations	9
Notre équipe et nos intervenants	10
Organigramme	12
Nos locaux	13
Informations pratiques	14
Légende	16
Liste thématique des formations	
FORMATION INITIALE	17
Diplôme d'Etat Infirmier	17
Diplôme d'Etat Aide-Soignant	18
PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE	19
Tutorat des étudiants en soins infirmiers	19
Etre ASHQ en santé mentale	20
Généralités relatives à la santé mentale	21
Évaluation et prise en charge du risque suicidaire	22
Examen psychomoteur en psychiatrie adulte	23

Sommaire (suite)

GESTION DE L'AGRESSIVITÉ	24
OMEGA de base	24
OMEGA dans la communauté	25
GAP : Gestes d'auto-protection	26
MANUTENTION MANUELLE	27
Manutention manuelle des malades	27
HYGIÈNE – QUALITÉ – GESTION DES RISQUES	28
Gestion des risques liés à la contamination environnementale (bionettoyage)	28
Recyclage bionettoyage	29
Prévention des infections associées aux soins	30
Ateliers de pratiques professionnelles : respiratoire - vasculaire - urinaire	31
SECOURISME	32
Prévention et Secours Civiques de niveau 1	32
Gestes qui sauvent	33
DIVERS	34
Multi+ : mieux comprendre sa carrière et son environnement professionnel	34
Formulaire d'inscription à une formation inter-entreprise	35
Conditions générales de la formation	36

Notre démarche qualité

Le centre hospitalier de Rouffach est un organisme de formation dont la qualité est reconnue.

Organisme de DPC

Tous les professionnels de santé doivent participer à au moins un programme de développement professionnel continu sur 3 ans. En réponse à cette obligation, le centre hospitalier de Rouffach, en vertu de sa qualité d'organisme de DPC reconnu, est capable de concevoir et faire valider ses propres actions de DPC. Chaque action déposée subit en amont de sa publication un contrôle administratif et scientifique rigoureux exercé par l'Agence Nationale. Ce processus d'enregistrement garantit la qualité exigée des programmes suivant les orientations nationales, en lien avec les recommandations et méthodes de la Haute Autorité de Santé (HAS).



L'établissement est enregistré ODPC sous le n° 1480

Référencement Datadock



Pour améliorer la transparence de l'offre de formation et favoriser une montée en charge progressive de la qualité des actions de formation, la loi du 5 mars 2014 a confié aux financeurs de la formation professionnelle la responsabilité du suivi et du contrôle de la qualité des organismes de formation. Ils ont ainsi créé une base de données unique pour simplifier le référencement des organismes de formation : le Datadock. Il permet aux financeurs de la formation professionnelle de vérifier la conformité des organismes de formation aux critères et indicateurs qualité définis par la loi.

L'offre de formation du centre hospitalier de Rouffach répond à l'ensemble des critères.

L'établissement est référencé Datadock sous le n° 30320

Déclaration d'activité des organismes de formation

Toute personne qui réalise des prestations de formation professionnelle continue doit déposer une déclaration initiale d'activité en préfecture et transmettre tous les ans un bilan pédagogique et financier adressé au service à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE).

L'établissement est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité (NDA) 42 68 P0013 68



Certification Qualiopi

Le label Qualiopi a pour objectif d'attester la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences, qu'il s'agisse d'actions de formation, de bilans de compétences, d'actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience ou d'actions de formation par apprentissage.

Cette certification est une obligation légale à compter du 1^{er} janvier 2022 pour bénéficier de fonds publics ou mutualisés. Elle est délivrée sur la base d'un référentiel national organisé autour de 7 critères 32 indicateurs qualité portant notamment sur les compétences des formateurs, le contenu et l'évaluation des actions de formations.

L'établissement est certifié Qualiopi sous le n° 2021/91915.1

CHARTE QUALITÉ

NOTRE POSITIONNEMENT - NOS VALEURS

Offrir un dispositif pédagogique
ouvert et dynamique
au service du développement
des compétences professionnelles

Acteur
Responsable
Autonome
Réflexif
Humanisme
Équité
Respect
Réciprocité

Alternance

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE ARDENNE LORRAINE



Institut de formation IFSI-IFAS - Centre hospitalier de Rouffach

27, rue du 4^e RSM - 68250 ROUFFACH

Tel : 03 89 78 70 63 - Fax : 03 89 78 72 12 - Courriel : contact.ifsif@ch-rouffach.fr

www.ch-rouffach.fr - 06/2019

Charte éthique – formation continue

Le centre hospitalier de Rouffach s'engage à :

1. Proposer des actions de formation correspondant aux besoins des stagiaires de formation continue et à personnaliser son offre afin de l'intégrer dans le parcours de formation des stagiaires ainsi qu'à leur projet professionnel.
2. Veiller à l'adéquation entre les contenus pédagogiques, les objectifs de la formation et les publics visés.
3. Effectuer un accueil, un suivi et un accompagnement personnalisé de chacun de ses stagiaires, garantir la sécurité et l'accessibilité de ses locaux.
4. Veiller à l'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation.
5. Choisir avec soin les modalités pédagogiques et les profils de formateurs pour contribuer au développement optimal des compétences des stagiaires.
6. Veiller à la qualification professionnelle, le profil des formateurs et être vigilant sur leur formation continue et le développement de leurs compétences.
7. Assurer l'information du public et des établissements hospitaliers et médico-sociaux sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus.
8. Informer et conseiller les prescripteurs et les stagiaires sur les dispositifs de formation et les financements correspondant à leurs besoins.
9. Recueillir et traiter les remarques ou réclamations de ses interlocuteurs (participants, prescripteurs, financeurs).
10. Mesurer la qualité et l'impact de ses prestations dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue et partager ces évaluations avec l'ensemble de nos partenaires.
11. Répondre aux sollicitations des financeurs avec rapidité et efficacité.
12. Respecter les obligations légales et la réglementation en vigueur.
13. Offrir un accueil respectueux des règles d'hygiène et adapter les mesures sanitaires au contexte environnemental.
14. Veiller à ce que ses pratiques s'inscrivent dans le respect du développement durable, conformément à la démarche de responsabilité sociale de l'établissement.



Formations inter-établissements (à Rouffach)

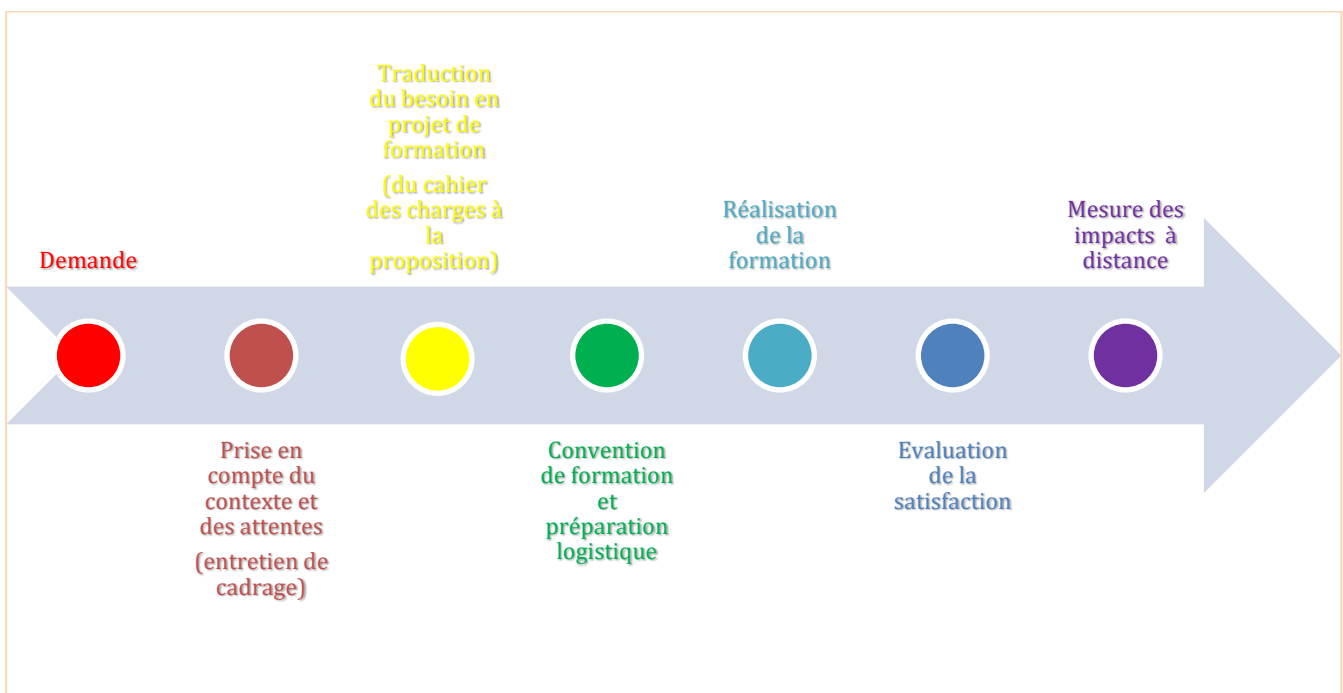
L'offre de formation du Centre Hospitalier de Rouffach est issue des nombreux dispositifs internes développés depuis une quinzaine d'années. Les dispositifs internes répondent à une grande partie des besoins de formation des agents et offrent des avantages de proximité et des gains d'efficacité par rapport aux organismes de formation présents sur le marché : ils permettent d'adapter les contenus aux spécificités locales des services ou aux types d'utilisateurs accueillis, contribuent à la valorisation des compétences des agents et à leur enrichissement personnel, permettent la transmission des savoirs, mobilisent des professionnels en activité, qui ont à la fois le recul nécessaire sur les pratiques et une bonne connaissance des problématiques du terrain.

A travers ces dispositifs et fort des labels qualité obtenus, l'offre du Centre Hospitalier de Rouffach s'ouvre toujours plus à l'extérieur et impose l'établissement comme une référence sur le territoire pour nos partenaires institutionnels, structures sanitaires et médico-sociales, hospitalières ou libérales.

Formations intra-établissement (sur site)

Le centre hospitalier de Rouffach a développé un savoir-faire en terme d'ingénierie pédagogique, tant en formation initiale qu'en formation continue.

Notre capacité à adapter nos contenus aux attentes des demandeurs ou de concevoir des actions sur-mesure est illustrée par le processus ci-dessous :



Déroulement des formations et évaluation

Avant la formation : un questionnaire préalable de recueil des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter sa prestation, le contenu du stage et les modalités pédagogiques aux attentes exprimées. Ce questionnaire permet également l'évaluation des pré-requis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes du futur stagiaire par rapport au contenu de la formation.

Pour les formations individualisées (en intra), un audit téléphonique préalable est organisé entre le responsable pédagogique et le demandeur. Cet entretien de cadrage permet de déterminer la meilleure approche pédagogique et d'obtenir les informations nécessaires à l'élaboration d'un programme sur-mesure (contexte, procédures, pratiques, outils, objectifs, public cible, budget).

Pendant la formation : accueil des participants – tour de table – présentation du programme et des objectifs de la formation – déroulement de la formation avec alternance d'apports théoriques et de cas pratiques (exercices, quizz, QCM, jeux de rôle ou simulation). Un suivi continu de formation et échanges entre le formateur et les apprenants permettant de mesurer la compréhension et l'assimilation des savoirs et savoir-faire.

En fin de journée : un point est effectué sur le contenu de la journée afin de s'assurer que tout a bien été assimilé et éventuellement reprendre certains éléments. Le formateur fait un compte-rendu oral quotidien au responsable pédagogique et/ou au service formation.

En fin de formation : un questionnaire de satisfaction « à chaud » est rempli par chaque stagiaire et recueilli par le formateur qui transmet sans délai au service formation. Ce dernier procède à une lecture attentive des évaluations pour en apprécier la satisfaction globale et le cas échéant, prendre en compte et traiter rapidement les critiques négatives, insatisfactions majeures ou réclamations.

Clôture de session et évaluation à chaud : réalisée avec le formateur pour favoriser les échanges, la clôture peut également être réalisée par le responsable pédagogique sans le formateur pour une expression plus libre des éventuelles difficultés rencontrées.

Le formateur adresse un compte-rendu sous 10 jours au service formation. Ce compte-rendu permet de confronter le point de vue du formateur au ressenti des stagiaires. Il constitue également une synthèse du déroulement de l'action et peut comporter des remarques ou suggestions de nature à faire évoluer nos prestations.

Évaluation à distance : entre 3 et 6 mois après la fin de la formation, les participants et leurs employeurs sont invités à remplir un questionnaire « à froid ». Il permet de mesurer l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles et de valider la plus-value apportée.

Retour auprès des prescripteurs / financeurs : le service formation peut contacter l'employeur pour s'assurer de la satisfaction client et du retour sur investissement attendu. Le questionnaire de fin de formation (ou synthèse) et le compte-rendu du formateur sont transmis aux différentes parties prenantes

Notre équipe et nos intervenants

- Notre équipe

Le service formation est rattaché à la direction des ressources humaines du Centre Hospitalier de Rouffach. Il est composé d'un responsable de formation, d'une conseillère formation, d'un chargé de formation et d'une gestionnaire du centre de formation.



MONTELEONE Damien, responsable formation
03 89 78 74 75 - drh.formation@ch-rouffach.fr

- ❖ Elaboration du plan de développement des compétences et ingénierie pédagogique
- ❖ Coordination des dispositifs et formateurs internes, développement de l'offre
- ❖ Etudes promotionnelles (dispositifs individuels/conseil en évolution professionnelle)
- ❖ GHT et partenariats



MARSCHALL Héléna, conseillère formation
03 89 78 70 16 - drh.formation@ch-rouffach.fr

- ❖ Mise à jour du catalogue de formations
- ❖ Référente démarche de certification Qualiopi
- ❖ Chargée de la clientèle et relations commerciales
- ❖ Communication, infographie
- ❖ Référente informatique, digitalisation et développement des outils numériques
- ❖ Formations aux usagers et proches aidants



MARTIN Alain, chargé de formation
03 89 78 74 11 - drh.formation@ch-rouffach.fr

- ❖ Mise en œuvre du plan de formation
- ❖ Inscription Gesform et suivi des candidatures
- ❖ Ordres de mission
- ❖ Suivi des conventions
- ❖ Traitements des factures, remboursement des frais
- ❖ Suivi financier / correspondant ANFH
- ❖ Gestion des archives



GISSINGER Nadine, gestionnaire du centre de formation
03 89 78 61 57 - drh.formation@ch-rouffach.fr

- ❖ Référente hygiène et entretien des locaux du centre de formation
- ❖ Accueil et orientation des stagiaires et intervenants
- ❖ Planification des stages intra, convocations, préparation des salles et affichage
- ❖ Suivi des commandes, gestion logistique et matériel pédagogique, DIT
- ❖ Suivi des demandes de stages et des conventions

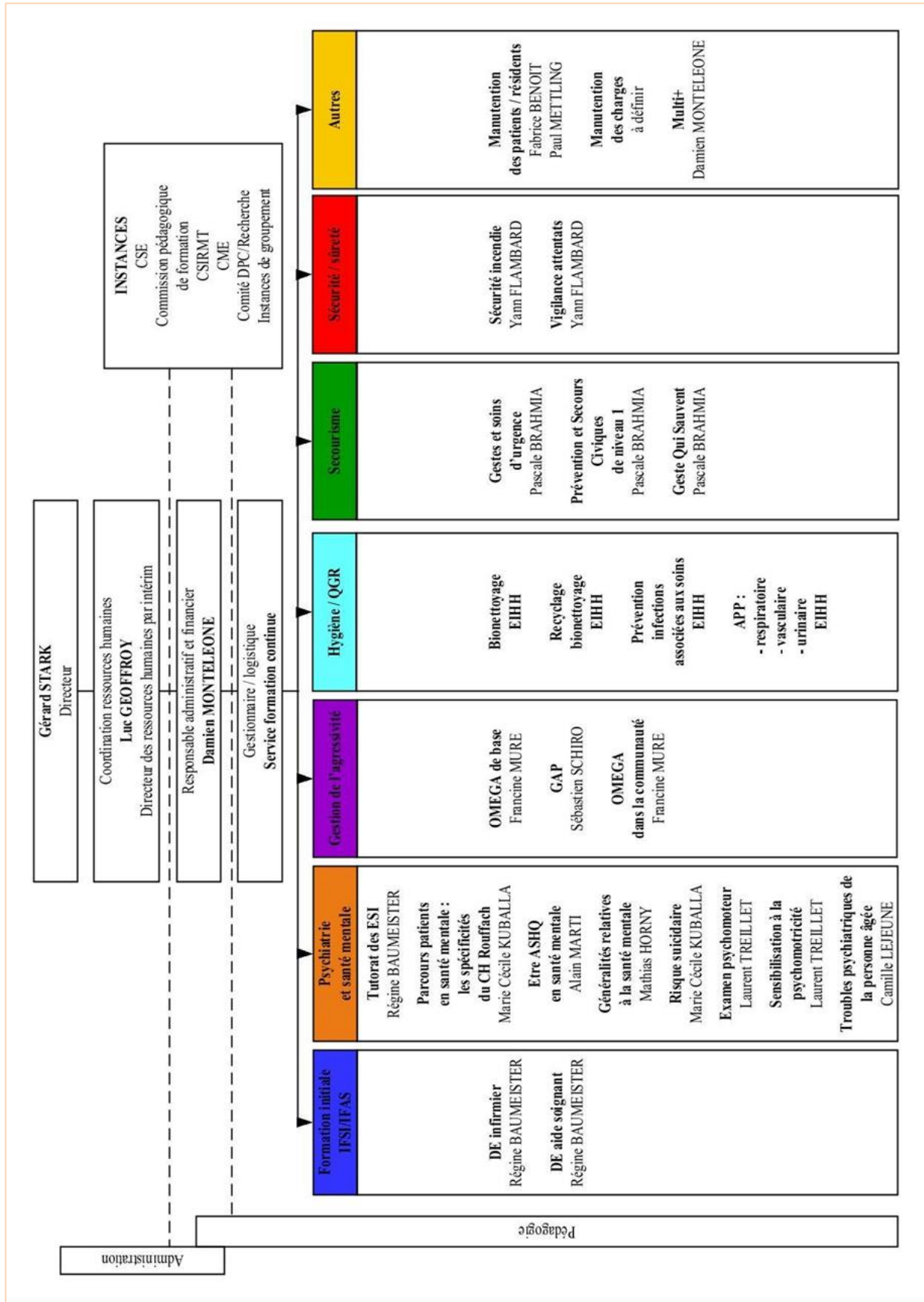
❖ Nos intervenants

Notre offre repose sur l'implication et le dynamisme des agents qui interviennent à titre principal ou accessoire, soit sur leur temps de travail, soit sur du temps personnel indemnisé. Le nombre de ces formateurs permanents ou occasionnels est en constante augmentation ; l'établissement compte à ce jour plus de 80 agents investis dans des dispositifs de formation, issus de toutes les filières et de toutes catégories d'emploi.

Au-delà de l'animation de séances de formations présentiels, nos formateurs sont des personnes ressources en terme d'ingénierie de formation et sont identifiés comme des experts dans leur domaine (missions transversales, participation aux groupes thématiques, référents institutionnels, démarche qualité...).

Ils contribuent à diffuser les bonnes pratiques, à gérer les risques professionnels et à améliorer les compétences de l'ensemble des agents et la qualité de la prise en charge. Les formateurs disposent d'aptitudes pédagogiques, bénéficient d'une formation initiale ou recyclages périodiques et véhiculent les valeurs de l'établissement.

Organigramme



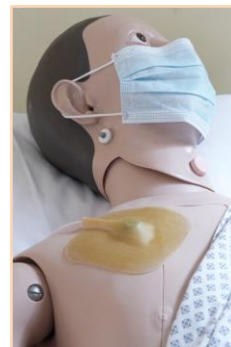
Nos locaux

Nos sites sont entièrement dédiés à l'accueil des étudiants en formation initiale et des stagiaires en formation continue. Ils sont facilement accessibles et offrent un cadre spacieux et convivial qui permet de favoriser les apprentissages. Les salles sont équipées de tout le matériel pédagogique nécessaire. Tous nos bâtiments répondent aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

- **Institut de formation paramédicale : IFSI – IFAS** [site internet](#)

Notre institut dispose d'une capacité d'accueil de 180 étudiants en soins infirmiers et 25 élèves aides-soignants.

Il dispose de plusieurs salles de cours et d'un plateau de formation clinique et technique équipé d'une unité de soins fictive et d'un mannequin de simulation ;



- **Centre de formation continue**

Entré en fonction en mars 2021, notre centre peut accueillir jusqu'à 70 stagiaires en formation continue.

Il dispose de 2 salles de cours, d'une salle de formation informatique et e-learning, d'une salle d'activités, d'un espace détente, d'une salle de soins et d'une chambre de simulation.

Nous disposons en outre de locaux dédiés aux formations en hygiène hospitalière et d'un pavillon spécialement équipé pour les formations et exercices de sécurité incendie (manipulation des extincteurs, évacuation...).

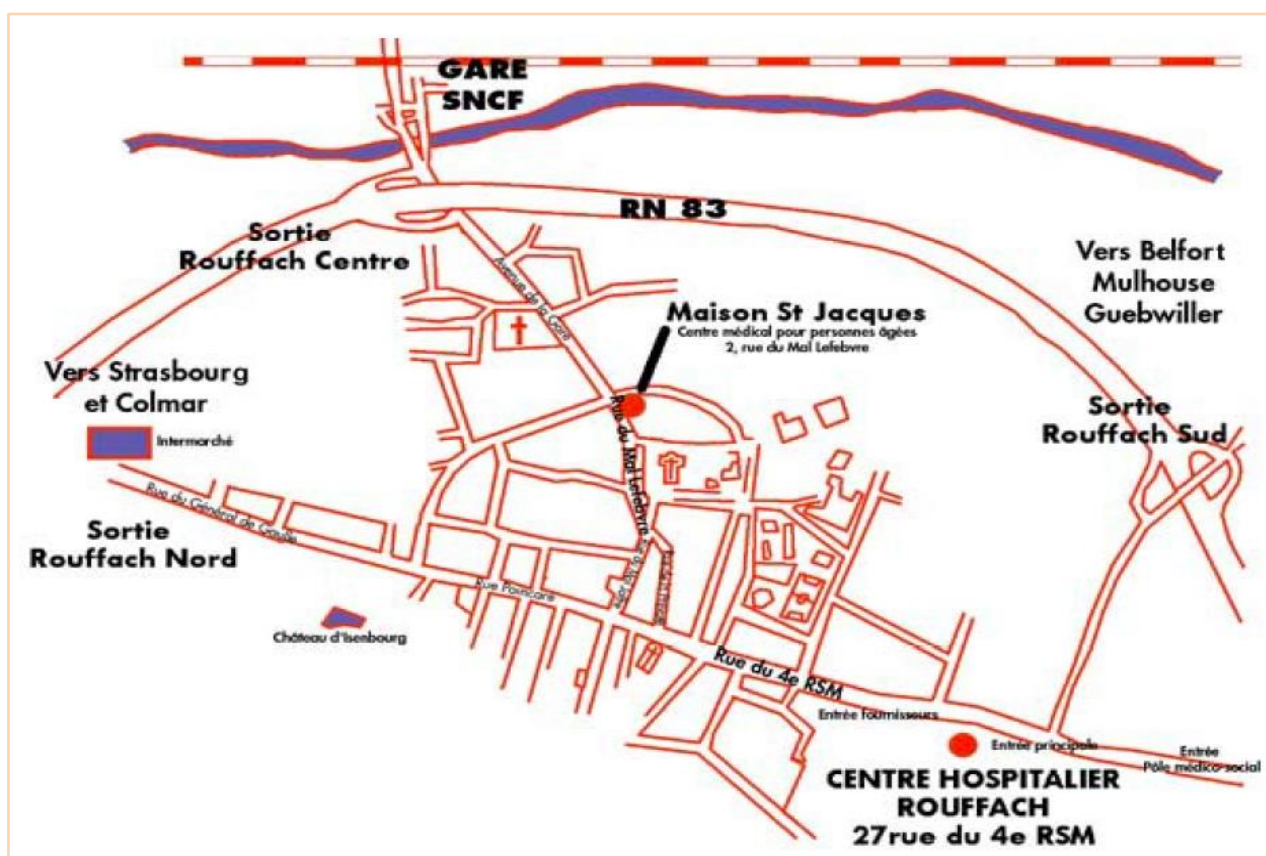


Informations pratiques

Pour vous permettre de mieux préparer votre séjour, vous trouverez ci-joint le plan de la ville et celui de l'établissement, également consultables sur notre site internet <https://www.ch-rouffach.fr/>

Accès à l'établissement

La commune de Rouffach ne dispose pas de transport en commun. Si vous vous rendez à Rouffach par le train, pensez à réserver un taxi pour vous rendre de la gare à l'hôpital. Si vous arrivez par la route, prenez la sortie Rouffach-sud. Guebwiller se trouve à 12 km, Colmar à 17 km, Mulhouse à 30 km.



Taxis

- Taxis Tugler – 9 bis, rue de Westhalten - ROUFFACH – 03 89 49 62 09
- Taxis Untersinger – 38, rue du Général de Gaulle - ROUFFACH – 03 89 49 61 68

Hébergements à Rouffach

- « Le Domaine de Rouffach » - 1, rue Poincaré - 03 89 49 65 51

Site internet <https://www.domainederouffach.com/fr/>

- « Château d'Isenbourg » – 9-11, rue de Pfaffenheim – 03 89 78 58 50

Site internet <https://www.grandesetapes.com/chateau-hotel-isenbourg-alsace/>

- « Au relais d'Alsace » - RD 83 Lieu-dit Mittler Befand – 03 89 49 66 32

Site internet <https://www.aurelaisdalsace.com/>

Office du tourisme

03 89 78 53 15 – site internet <https://www.tourisme-eguisheim-rouffach.com/>

Horaires de formation et déjeuner

Les formations débutent à 9 heures et se terminent à 17 heures le premier jour. La pause déjeuner a lieu au restaurant du personnel (self), de 12h30 à 13h30.

Pour déjeuner au self, il vous appartient de retirer une carte "visiteur" à l'automate qui se trouve à l'entrée du self (moyens de paiement acceptés : CB ou espèces ; un reçu est délivré au moment du paiement).

Cette carte vous donne droit au repas complet qui comprend une boisson, une entrée, un plat du jour, un dessert et un café au tarif unique de 12,80 € (tarif 2024). En aucun cas, il ne sera possible de prendre son repas sans carte ou avec la carte d'une autre personne.

Plan de l'établissement



Accès à la formation pour toute personne en situation de handicap



Tous nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Notre personnel est formé à l'accueil du public en situation de handicap. En cas d'organisation dans des locaux extérieurs, nous sommes vigilants à l'accessibilité des locaux et à l'ergonomie des salles de formation. Fort de sa spécialité et de ses valeurs, notre organisme a la volonté de prendre en compte tous types de handicap. N'hésitez pas à contacter notre référente handicap, [Sevda Karaduman](#), pour toute question en amont de votre venue ou en savoir plus sur les aménagements possibles.



Formation en présentiel

Action de formation majoritairement ou totalement synchrone, pour un groupe de 6 à 16 stagiaires.



Formation à distance

Action de formation majoritairement ou totalement asynchrone, en e-learning individuel.



Taux d'obtention du diplôme

Nombre d'étudiants ayant obtenu leur diplôme en fin de cursus par rapport au nombre de candidats présentés en 2023.



Taux de satisfaction des stagiaires

Taux de satisfaction global des stagiaires par action de formation en 2023 (ou 2022 voire 2021 si pas de taux de satisfaction en 2023)



Nombre de stagiaires formés

Nombre de stagiaires formés par action de formation en 2023 (ou 2022 voire 2021 si pas de stagiaires formés en 2023)

NOUVEAU

Nouvelle offre de formation 2024

Dispositif de formation ajouté au catalogue annuel.



Formation initiale

Durée

Théorie : 2100 heures

Clinique : 2100 heures

Total : 4200 heures

Travail personnel : 900 heures

6 semestres

Nombre de places

60 places

En 2024

Rentrée : septembre 2024

Fin de formation : juillet 2027

Tarifs*

8200 €/an, par étudiant

Prise en charge par la Région

Grand Est sous condition

d'éligibilité

Formation éligible au projet

de Transition Professionnelle

CVEC : 100 €

Inscription : 170 €/an

*sous réserve de modification

Lieu

Centre hospitalier

27 rue du 4ème RSM

68250 ROUFFACH

Renseignements et

inscriptions

IFSI

Tél. 03 89 78 70.63

contact.ifs@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la

formation

AFGSU niveau 2

Attestation Service sanitaire

Diplôme d'État Infirmier

Grade Licence

Code RNCP 8940

Direction de l'institut de

formation

Patrick LEHMANN, directeur

des soins

Pour toute demande :

- Devis, nous contacter

contact.ifs@ch-rouffach.fr

- Informations,

https://www.ifs-rouffach.com

Accessibilité / Handicap

Se renseigner auprès du

secrétariat de l'IFSI pour les

possibilités d'adaptation de

la formation



PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Être âgée de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation

Répondre à l'une des conditions suivantes :

- Candidats titulaires du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme
- Candidat relevant de la formation professionnelle continue, justifiant d'au moins de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection

MODALITÉS D'ADMISSION

En fonction du profil du candidat :

- Inscription sur la plateforme Parcoursup – <https://parcoursup.fr>
- Epreuves de sélection pour les candidats relevant de la formation professionnelle continue : Dossier à télécharger sur le site de l'institut de formation de Rouffach

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, l'infirmier novice est un professionnel animé de valeurs humanistes, compétent, autonome, responsable et réflexif, dans toute situations de santé, et considérant le bénéficiaire (personne soignée, résident, usager, citoyen, patient) dans sa globalité et sa singularité.

Il est en capacité de reconnaître ses émotions et de les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de ses compétences et dans le respect d'une éthique professionnelle.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Des professionnels cadres de santé formateurs mettant à disposition des étudiants leurs compétences professionnelles, pédagogiques et méthodologiques,
- Une offre de stage diversifiée dans des structures sanitaires, sociales et médico-sociales,
- Un partenariat conséquent avec les professionnels de santé de terrain,
- Un centre de documentation accessible aux étudiants durant toute la durée de la formation
- Un accès au Moodle de l'université de Strasbourg et au site de l'institut de formation,
- Un institut de formation à taille humaine,

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ C1 : Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
- ✓ C2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
- ✓ C3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
- ✓ C4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- ✓ C5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- ✓ C6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- ✓ C7 : Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
- ✓ C8 : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
- ✓ C9 : Organiser et coordonner des interventions soignantes
- ✓ C10 : Informer et former des professionnels et des personnes en formation

RÉFÉRENTIEL DE LA FORMATION

Les unités d'enseignement – UE – sont en lien les unes avec les autres et contribuent à l'acquisition des compétences. Elles couvrent six champs :

1. Sciences humaines, sociales et droit - 6 UE
2. Sciences biologiques et médicales – 14 UE
3. Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes – 9 UE
4. Sciences et techniques infirmières, interventions – 15 UE
5. Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmières – 8 UE
6. Méthodes de travail – 7 UE

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux, Travaux dirigés et travaux pratiques, Travail personnel guidé, Supervision et suivi pédagogique, Séances de simulation en santé
- Stages

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Définies par l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au Diplôme d'Etat d'Infirmier

Validation de chaque semestre par l'acquisition de 30 European Credits Transfert System – ECTS –

IFAS : FORMATION AIDE SOIGNANT-E CURSUS COMPLET

Mise à jour le 14-03-2024

La Région
Grand Est



18



Formation initiale

Durée

Théorie : 770 heures

Clinique : 770 heures

Total : 1540 heures

Nombre de places

25 places

En 2024

Rentrée : fin août 2024

Fin de formation : Juillet 2025

Tarifs*

6200 €* par élève

Pris en charge par la

Région Grand Est sous

condition d'éligibilité

Formation éligible au

projet de Transition

Professionnelle

Inscription : 100 € /an

*sous réserve de modification

Lieu

Centre hospitalier

27 rue du 4ème RSM

68250 ROUFFACH

Renseignements et

inscriptions

IFSI

Tél. 03 89 78 70.63

contact.ifs@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la

formation

Délivrance :

AFGSU niveau 2

Diplôme d'État Aide-soignant

Reconnu niv. IV

Direction de l'institut de

formation

Patrick LEHMANN, directeur

des soins

Pour toute demande :

- Devis, nous contacter

contact.ifs@ch-rouffach.fr

- Informations,

https://www.ifs-rouffach.com

Accessibilité / Handicap

Se renseigner auprès du

secrétariat de l'IFSI pour les

possibilités d'adaptation de

la formation



PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Être âgé(e) de 17 ans au moins à l'entrée en formation

Répondre à l'une des conditions suivantes :

- Réussite aux épreuves de sélection conformément à l'arrêté du 20 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture
- Inscription par un employeur au titre de l'article 11 de l'arrêté du 07 avril 2020 modifié

MODALITÉS D'ADMISSION

- Période annuelle d'inscription : entre janvier et juin
- Dossier à télécharger sur le site de l'institut de formation
- Prochaine rentrée scolaire en fin août 2024

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, l'aide-soignant novice est un professionnel du soin, responsable, bienveillant et vigilant à l'éthique. Il œuvre en inter-professionnalité, sous la responsabilité de l'infirmier. Par la relation qu'il instaure et entretient avec la personne et l'équipe interprofessionnelle, l'analyse des situations et la mobilisation des ressources, l'AS débutant agit en considérant la personne dans sa globalité et singularité, afin de lui proposer un accompagnement adapté. Dans un environnement professionnel en constante évolution, il fait preuve d'adaptation, de réactivité, développe une dynamique d'actualisation des connaissances et s'inscrit dans une démarche continue de ses compétences.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Des professionnels cadres de santé formateurs mettant à disposition des élèves leurs compétences professionnelles, pédagogiques et méthodologiques
- Une offre de stage diversifié dans des structures sanitaires, sociales et médico-sociales
- Un partenariat conséquent avec les professionnels de terrain,
- Un centre de documentation accessible aux candidats durant toute la formation
- Un institut de formation à taille humaine

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- C1 : Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les ajustements nécessaires.
- C2 : Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer.
- C3 : Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins.
- C4 : Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne.
- C5 : Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation.
- C6 : Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage.
- C7 : Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels.
- C8 : Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés.
- C9 : Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins.
- C10 : Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités.
- C11 : Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques.

PROGRAMME DE FORMATION

Le programme de formation des aides soignant.e.s a pour objet de professionnaliser le parcours de l'élève, lequel construit progressivement les éléments de sa compétence à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, attitudes et comportements.

10 modules en lien avec les compétences.

Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'aide-soignant.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours magistraux, travaux dirigés, travaux de groupe, séances d'apprentissage pratiques et gestuels, séances de simulation en santé, temps de suivi pédagogique collectif et individuel.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Evaluation écrite de connaissances, travail écrit et argumentation orale, évaluation pratique, travail écrit d'analyse d'une situation clinique ; Mise en situation professionnelle.

ÉQUIVALENCES ET ALLÈGEMENTS DE FORMATION

Des équivalences ou allègements de formation sont accordés aux élèves titulaires des titres ou diplômes suivants :

- DE auxiliaire de Puériculture
- Titre professionnel d'agent de service médico-social
- Diplôme d'Assistant de Régulation Médicale
- Diplômes ou certificats mentionnés aux articles D451-88 et D451-92 du code de l'action sociale et des familles
- DE ambulancier
- BAC PRO SAPAT
- BAC PRO ASSP
- Titre professionnel d'Assitant de Vie aux Familles



93%

Taux d'obtention du diplôme en 2023

Formation à la fonction de tuteur de stage

Tutorat des étudiants en soins infirmiers

Mise à jour le 14-03-2024



Action d'adaptation

Durée

28 heures
4 journées de 7 heures

En 2024

Réf. : 2024-OGE-0112
Groupe 1 : 10-11 avril 2024, 15
octobre 2024 et 1 jour à
définir en 2025

Tarif

480 € par participant
Repas compris
Pour toute demande de
formation INTRA ou obtenir un
devis, nous contacter

Lieu

Centre hospitalier
27 rue du 4ème RSM
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Hélène MARSCHALL
Tél. : 03 89 78 70 16
drh.formation@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Action de développement
des connaissances
(catégorie 2 de la typologie
FPTLV selon décret du 21 août
2008)

Délivrance d'une attestation
ou d'un certificat de
réalisation de la formation

Commission pédagogique

Formateurs
Franck HOERTH, faisant
fonction de cadre de santé
formateur
Valérie MORABITO, cadre de
santé formateur
Patrick LEHMANN, directeur
IFSI-IFAS Rouffach
Régine BAUMEISTER, cadre
supérieur de santé,
coordonnateur
pédagogique
Damien MONTELEONE,
responsable formation

Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux
normes d'accessibilité aux
personnes à mobilité réduite
Pour tout autre handicap
nécessitant un
aménagement spécifique,
contacter notre référente
s.karaduman@ch-rouffach.fr



PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Infirmiers Diplômés d'Etat ayant déjà assuré des missions de référent de proximité.
Le nombre maximal d'apprenants par session est de 12.

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès du service formation au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

La formation est dispensée par un tuteur de stage expérimenté et un cadre formateur de l'IFSI. L'ensemble du contenu théorique est remis à chaque participant sous format papier.

La discontinuité de la formation permet une personnalisation des réponses aux attentes des apprenants.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Maîtriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation
- ✓ Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par les compétences
- ✓ Utiliser les méthodes appliquées à l'apprentissage et au tutorat
- ✓ Développer les pratiques en évaluation des compétences
- ✓ Identifier le projet de l'étudiant et sa progression d'apprentissage
- ✓ Accompagner la réalisation d'un projet en lien avec les objectifs définis
- ✓ Faire pratiquer une démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité
- ✓ Utiliser les outils du tuteur de stage en connaissant de rôle de chaque intervenant
- ✓ Se positionner en tant que tuteur : acquérir une posture de tuteur et créer une dynamique de groupe

PROGRAMME

- Le programme est basé sur l'instruction n° DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux
- Le référentiel de formation IDE
- Principe et méthode de la formation en alternance
- Le rôle et les missions des différents acteurs
- L'approche par compétence et l'évaluation
- La conduite d'entretien
- La construction du projet de stage
- Les situations prévalentes
- Création d'outils de suivi
- La méthodologie de rédaction de rapport
- Initiation à la méthode d'analyse des pratiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme de cours théoriques en alternance avec des partages d'expériences, des jeux de rôles, des constructions d'outils nécessaires à la fonction de tuteur, des analyses de cas concrets et de situation de travail.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Lors de chaque session, le contenu des sessions précédentes est remobilisé lors d'un temps d'échange. Chaque session fait l'objet d'une évaluation par le groupe. Les stagiaires remplissent un questionnaire de satisfaction. Les formateurs procèdent à une évaluation globale en fin de stage et rédigent un compte-rendu.



100%

Taux de satisfaction global des stagiaires en 2023



12

Nombre de stagiaires formés en 2023

Être agent des services hospitaliers qualifié et travailler en santé mentale

Mise à jour le 11-04-2024



100%

Taux de satisfaction global des stagiaires en 2022



9

Nombre de stagiaires formés en 2022

Action d'adaptation

Durée

14 heures
2 journées consécutives de 7 heures

En 2024

Réf. : 2024-OGE-0227
- 25 et 26 septembre

Tarif

GHT 12 → 150 €
Hors GHT 12 → 200 €
Repas compris
Pour toute demande de formation INTRA ou obtenir un devis, nous contacter

Lieu

Centre hospitalier
27 rue du 4ème RSM
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Hélène MARSCHALL
Tél. : 03 89 78 70 16
drh.formation@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Action de développement des connaissances (catégorie 2 de la typologie FPTLV selon décret du 21 août 2008)
Délivrance d'un certificat de réalisation de la formation

Commission pédagogique

Alain MARTI, cadre de santé formateur
Damien MONTELEONE, responsable formation

Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
Pour tout autre handicap nécessitant un aménagement spécifique, contacter notre référente
s.karaduman@ch-rouffach.fr



PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Agents des Services Hospitaliers Qualifié exerçant en santé mentale.

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès du service formation au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Le partage d'expérience sur des situations de travail articulé à des apports théoriques sur la clinique en psychiatrie permet de faire émerger de nouvelles compréhensions des situations de travail rencontrées au quotidien dans l'exercice de la profession d'ASHQ.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Comprendre l'organisation de la psychiatrie et les différents acteurs qui y travaillent,
- ✓ Comprendre les signes cliniques des principales pathologies psychiatriques,
- ✓ Comprendre la conduite à tenir face aux troubles du comportement.

PROGRAMME

- Tour de table : attentes des apprenants
- Historique du centre hospitalier de Rouffach
- Présentation du champ de compétence des différents acteurs en psychiatrie
- La fiche de poste ASHQ
- La législation en psychiatrie
- La prise en charge de l'agressivité et de la violence
- Les troubles du développement et les pathologies en psychiatrie :
 - L'autisme
 - Les déficiences mentales
 - La maladie d'Alzheimer
 - Les psychoses : la schizophrénie, la paranoïa
 - Les névroses
 - Les troubles de l'humeur : dépression, mélancolie, manie
 - Autres selon les besoins et/ou demandes des apprenants

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme de cours théoriques en alternance avec des partages d'expériences, des analyses de situations de travail et des présentations vidéo.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Les stagiaires remplissent un questionnaire de satisfaction.
Les formateurs procèdent à une évaluation globale en fin de stage et rédigent un compte-rendu.

Généralités relatives à la santé mentale pour les professionnels non-soignants

Mise à jour le 05-03-2024



100%

Taux de satisfaction global des stagiaires en 2023



14

Nombre de stagiaires formés en 2023

Action d'adaptation

Durée

7 heures
1 journée de 7 heures

En 2024

Réf. : 2024-OGE-XXXX
Dates à définir

Tarif

50 € par stagiaire
Repas compris
Pour toute demande de formation INTRA ou obtenir un devis, nous contacter

Lieu

Centre hospitalier
27 rue du 4ème RSM
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Hélène MARSCHALL
Tél. : 03 89 78 70 16
drh.formation@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Action de développement des connaissances (catégorie 2 de la typologie FPTLV selon décret du 21 août 2008)
Délivrance d'une attestation ou d'un certificat de réalisation de la formation

Commission pédagogique

Mathias HORNY, cadre formateur en IFSI
Armande BURGLEN, cadre de santé
Damien MONTELEONE, responsable formation

Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
Pour tout autre handicap nécessitant un aménagement spécifique, contacter notre référente
s.karaduman@ch-rouffach.fr



PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Les professionnels non-soignants exerçant dans un établissement de santé, étant en contact régulier avec des patients ou résidents porteurs d'un handicap psychique ou de troubles psychiatriques.

Les stagiaires sont invités à remplir un questionnaire préalable de recueil des attentes.

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès du service formation au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Cette formation vise pour les stagiaires à identifier les différents environnements de prise en soins des usagers en santé mentale et à développer une meilleure compréhension des troubles psychiques, afin de mieux entrer en relation avec le public concerné. Chaque stagiaire se voit remettre un document pédagogique (2 ou 3 pages) reprenant les principales notions abordées.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Identifier les champs de la santé mentale et de la psychiatrie
- ✓ Comprendre le contexte actuel des soins en santé mentale et les droits des usagers
- ✓ Connaître les principales manifestations des pathologies et des troubles mentaux pour les différents publics concernés
- ✓ Prendre conscience des représentations liées aux maladies mentales et de leurs effets négatifs
- ✓ Savoir mieux communiquer avec les usagers souffrant de troubles mentaux
- ✓ Adapter ses réactions lors des situations difficiles en contact avec une personne en souffrance psychique.

PROGRAMME

- Travail autour des représentations de la santé mentale et du handicap psychique.
- Evolution des prises en soins en santé mentale et des droits des usagers : de l'asile à la psychiatrie d'aujourd'hui.
- Les principaux troubles prévalents rencontrés en santé mentale : chez l'enfant et l'adolescent, chez l'adulte et chez la personne âgée.
- Les réactions appropriées face au public ciblé lors de situations inhabituelles ou de crise.
- Les effets de la stigmatisation de la personne souffrant d'un trouble psychique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme de cours théoriques, de visionnage d'extraits vidéos et de temps de travaux de groupe.

La pédagogie repose sur la dynamique de groupe pour favoriser les interactions et traiter des situations de travail vécues par les stagiaires.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Les stagiaires remplissent un questionnaire de satisfaction.

Les formateurs procèdent à une évaluation globale en fin de stage et rédigent un compte-rendu.

Évaluation et prise en charge du risque suicidaire

Mise à jour le 05-03-2024



100%

Taux de satisfaction global des stagiaires en 2023



29

Nombre de stagiaires formés en 2023

Action d'adaptation

Durée

7 heures
1 journée de 7 heures

En 2024

Réf. : 2024-OGE-0056
- 18 avril
- 17 octobre

Tarif

100 € par stagiaire
Repas compris
Pour toute demande de formation INTRA ou obtenir un devis, nous contacter

Lieu

Centre hospitalier
27 rue du 4ème RSM
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Hélène MARSCHALL
Tél. : 03 89 78 70 16
drh.formation@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Action de développement des connaissances (catégorie 2 de la typologie FPTLV selon décret du 21 août 2008)
Délivrance d'une attestation ou d'un certificat de réalisation de la formation

Commission pédagogique

Dr Drifa WIRRMANN,
Dr Dominique BAEUMLE,
Praticiens hospitaliers
René MONAMI, Daniel WURMBERG, Olivier ROCHE,
psychologues
Marie-Cécile KUBALLA, cadre de santé
Damien MONTELEONE,
responsable formation

Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
Pour tout autre handicap nécessitant un aménagement spécifique, contacter notre référente s.karaduman@ch-rouffach.fr



PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Les professionnels soignants ou éducatifs exerçant dans un établissement de santé, étant en contact régulier avec des patients ou résidents fragilisés présentant un risque suicidaire.

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès du service formation au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Formation des professionnels au repérage et à la prise en charge de la crise suicidaire.

Chaque stagiaire se voit remettre un document pédagogique (2 ou 3 pages) reprenant les principales notions abordées.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Connaître les données épidémiologiques
- ✓ Identifier les facteurs de risques, de vulnérabilité, précipitants
- ✓ Reconnaître l'état de crise en identifiant les signes de détresse
- ✓ Utiliser les outils d'évaluation afin de mesurer le risque de passage à l'acte
- ✓ Connaître les éléments de surveillance, les recommandations de bonnes pratiques
- ✓ Adapter ses interventions lors des situations difficiles en contact avec une personne en souffrance psychique.

PROGRAMME

- Epidémiologie
- Définition de la crise
- Facteurs de risque et de protection
- Pistes et protocole d'interventions (avec mises en situations)
- Evaluation et prise en charge du risque suicidaire - évaluation par le RUD et par l'échelle MINI

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'intervention est dispensée sous forme de cours théoriques, d'échanges et de mises en situation.

La pédagogie repose sur la dynamique de groupe pour favoriser les interactions et traiter des situations de travail vécues par les professionnels.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Les intervenants procèdent à une évaluation globale en fin de journée.

Les participants remplissent un questionnaire de satisfaction.

Les formateurs rédigent un compte-rendu.

Examen psychomoteur appliqué à la psychiatrie adulte

Mise à jour le 22-03-2024



100%

Taux de satisfaction global des stagiaires en 2023



18

Nombre de stagiaires formés en 2023

Action d'adaptation

Durée

56 heures
8 journées de 7 heures
réparties en 2 sessions de 4
jours

En 2024

Réf. : 2024-OGE-XXXX
Groupe 1 : du 13 au 16 mai
2025 et du 25 au 28
novembre 2025

Tarif

1 240 € par stagiaire
Repas compris
Pour toute demande de
formation INTRA ou obtenir un
devis, nous contacter

Lieu

Centre hospitalier
27 rue du 4ème RSM
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Hélène MARSCHALL
Tél. : 03 89 78 70 16
drh.formation@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Action de développement
des connaissances
Délivrance d'une attestation
ou d'un certificat de
réalisation de la formation

Commission pédagogique

Laurent TREILLET,
psychomotricien - formateur
Nathalie ANNEHEIM,
psychomotricienne -
formatrice
Damien MONTELEONE,
responsable formation

Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux
normes d'accessibilité aux
personnes à mobilité réduite
Pour tout autre handicap
nécessitant un
aménagement spécifique,
contacter notre référente
s.karaduman@ch-rouffach.fr

PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Tous les agents de formation psychomotricien D.E, travaillant ou souhaitant travailler en psychiatrie adulte.

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès du service formation au plus tard 6 semaines avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Le programme de formation vise à apprendre au psychomotricien à faire passer l'examen psychomoteur standardisé et à savoir utiliser la grille d'évaluation des résultats en psychiatrie adulte. Cette action est validante DPC dans le cadre de l'obligation triennale pour les professionnels de santé

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Savoir passer l'examen psychomoteur standardisé
- ✓ Savoir synthétiser les résultats
- ✓ Savoir les regrouper dans la grille d'évaluation psychomotrice en 24 critères

PROGRAMME

- Découverte théorique de l'examen standardisé
- Présentation des principales pathologies psychiatriques
- Exercice d'entraînement à la passation de l'examen
- Découverte et utilisation de la grille d'évaluation psychomotrice
- Présentation des étalonnages de l'examen
- Découverte des principaux profils psychomoteurs en psychiatrie adulte
- Rédaction du compte-rendu d'examen et élaboration de la discussion du diagnostic psychomoteur en relation avec le diagnostic psychiatrique

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme de cours théoriques avec support vidéo suivi d'ateliers de mise en pratique. La pédagogie repose sur la dynamique de groupe et le principe de co-apprentissage pour favoriser les interactions et traiter les situations de travail vécues par les stagiaires. La formation se réalise en deux sessions afin que le stagiaire puisse mettre en œuvre ses acquisitions entre les deux sessions.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Les apports pédagogiques sont évalués en continu durant la formation. Les stagiaires remplissent un questionnaire de satisfaction. Les formateurs procèdent à une évaluation globale en fin de stage et rédigent un compte-rendu.





Action d'adaptation

Durée

28 heures
4 journées consécutives de 7 heures

En 2024

Réf. : 2024-OGE-0008

- du 23 au 26 janvier
- du 20 au 23 février
- du 19 au 22 mars
- du 2 au 5 avril
- du 4 au 7 juin
- du 17 au 20 septembre
- du 15 au 18 octobre
- du 5 au 8 novembre
- du 3 au 6 décembre

Tarif

GHT 12 → 490 €
Hors GHT 12 → 500 €
Repas compris
Pour toute demande de formation INTRA ou obtenir un devis, nous contacter

Lieu

Centre hospitalier
27 rue du 4ème RSM
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Hélène MARSCHALL
Tél. : 03 89 78 70 16
drh.formation@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Action de développement des connaissances (catégorie 2 de la typologie FPTLV selon décret du 21 août 2008)
Délivrance d'une attestation ou d'un certificat de réalisation de la formation

Commission pédagogique

Francine MURE, cadre de pôle retraité
Marie-Laure BECK
Régis KELLER
Christine SUSSMUTH
Infirmiers – formateurs
Damien MONTELEONE, responsable formation

Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
Pour tout autre handicap nécessitant un aménagement spécifique, contacter notre référente s.karaduman@ch-rouffach.fr



100%

Taux de satisfaction global des stagiaires en 2023



92

Nombre de stagiaires formés en 2023

PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Tout public (personnels médicaux, soignants, éducatifs, techniques et administratifs des établissements sanitaires, sociaux et médico- sociaux) ayant recours aux mesures restrictives et de contrôle et pouvant intervenir en équipe.

Les stagiaires sont invités à remplir un questionnaire préalable de recueil des attentes.

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès du service formation au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Le programme de formation OMEGA vise à développer chez l'intervenant du secteur de la santé et des services sociaux des habiletés et des modes d'intervention pour assurer sa sécurité et celle des autres en situation d'agressivité avec empathie et respect, en limitant au maximum la nécessité de contrôle physique.

Chaque stagiaire se voit remettre le cahier du participant (97 pages), véritable support pédagogique qui reprend les concepts et définitions, propose des outils d'évaluation, d'intervention et d'analyse, la bibliographie et le cadre législatif et réglementaire.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Appliquer des principes de sécurité
- ✓ Evaluer la situation de travail
- ✓ Utiliser des outils de prévention
- ✓ Apprécier les signes précurseurs de la violence chez une personne
- ✓ Evaluer le potentiel de dangerosité d'une situation
- ✓ Appliquer des règles de désamorçage
- ✓ Appliquer des principes de la relation d'aide
- ✓ Utiliser la pacification de crise et des interventions verbales et psychologiques
- ✓ Utiliser des techniques d'esquive, de dégagement et de contrôle physique
- ✓ Appliquer les principes d'intervention d'équipe
- ✓ Faire un retour post événement

PROGRAMME

- Le processus de gestion de crise centré sur l'évaluation de la situation de travail et l'appréciation du degré d'alerte afin d'assurer la SÉCURITÉ des personnes.
- Les techniques verbales, psychologiques et physiques pour intervenir dans la plupart des situations de crise.
- Les techniques d'écoute empathique.
- L'approche sécuritaire intégrée.
- L'intervention d'une équipe structurée, cohérente agissant de manière concertée.
- La grille du potentiel de dangerosité.
- La pyramide d'intervention.
- Les exercices d'intégration, des cas concrets.
- Le retour post-événement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme de cours théoriques en alternance avec des ateliers de mise en pratique. La pédagogie repose sur la dynamique de groupe et le principe de co-apprentissage pour favoriser les interactions et traiter les situations de travail vécues par les stagiaires.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Les apports pédagogiques sont évalués en continu durant la session à l'aide de la grille d'auto-évaluation des pratiques d'analyse de la situation de travail. Les stagiaires remplissent un questionnaire de satisfaction. Les formateurs procèdent à une évaluation globale en fin de stage et rédigent un compte-rendu.



NOUVEAU

Action d'adaptation

Durée

21 heures
3 journées consécutives de 7 heures

En 2024

Réf. : 2024-OGE-0010
- du 5 au 7 février
- du 15 au 17 avril

Tarif

Hors GHT 12 → 375 €
Repas compris
Pour toute demande de formation INTRA ou obtenir un devis, nous contacter

Lieu

Centre hospitalier
27 rue du 4ème RSM
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Hélène MARSCHALL
Tél. : 03 89 78 70 16
drh.formation@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Action de développement des connaissances (catégorie 2 de la typologie FPTLV selon décret du 21 août 2008)
Délivrance d'une attestation ou d'un certificat de réalisation de la formation

Commission pédagogique

Francine MURE, cadre de pôle retraité
Marie-Laure BECK
Régis KELLER
Christine SUSSMUTH
Infirmiers – formateurs
Damien MONTELEONE, responsable formation

Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
Pour tout autre handicap nécessitant un aménagement spécifique, contacter notre référente s.karaduman@ch-rouffach.fr



PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Tout public (assistants de service social, secrétaires, équipes mobiles, psychologues, médecins...) n'ayant pas recours aux mesures restrictives de contrôle (professionnel isolé, intervenant à domicile ou en structures extra-hospitalières, professionnels des services de tutelle, ...).

Les stagiaires sont invités à remplir un questionnaire préalable de recueil des attentes.

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès du service formation au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Le programme de formation OMEGA dans la communauté vise à développer chez l'intervenant du secteur de la santé et des services sociaux des habiletés et des modes d'intervention pour assurer sa sécurité et celle des autres en situation d'agressivité avec empathie et respect, sans avoir recours aux mesures restrictives et de contrôle.

Chaque stagiaire se voit remettre le cahier du participant (110 pages), véritable support pédagogique qui reprend les concepts et définitions, propose des outils d'évaluation, d'intervention et d'analyse, la bibliographie et le cadre législatif et réglementaire.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Appliquer des principes de sécurité
- ✓ Evaluer la situation de travail
- ✓ Utiliser des outils de prévention
- ✓ Apprécier les signes précurseurs de la violence chez une personne
- ✓ Evaluer le potentiel de dangerosité d'une situation
- ✓ Appliquer des règles de désamorçage
- ✓ Appliquer des principes de la relation d'aide
- ✓ Utiliser la pacification de crise et des interventions verbales et psychologiques
- ✓ Utiliser des techniques d'esquive et de dégagement
- ✓ Savoir demander de l'aide si nécessaire
- ✓ Faire un retour post événement

PROGRAMME

- Le processus de gestion de crise centré sur l'évaluation de la situation de travail et l'appréciation du degré d'alerte afin d'assurer la SÉCURITÉ des personnes.
- Les techniques verbales, psychologiques et physiques pour intervenir dans la plupart des situations de crise.
- Les techniques d'écoute empathique.
- L'approche sécuritaire intégrée.
- Co-intervention
- La demande d'une aide si nécessaire
- La grille du potentiel de dangerosité.
- La pyramide d'intervention.
- Les exercices d'intégration, des cas concrets.
- Le retour post-événement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme de cours théoriques en alternance avec des ateliers de mise en pratique.

La pédagogie repose sur la dynamique de groupe et le principe de co-apprentissage pour favoriser les interactions et traiter les situations de travail vécues par les stagiaires.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Les apports pédagogiques sont évalués en continu durant la session à l'aide de la grille d'auto-évaluation des pratiques d'analyse de la situation de travail. Les stagiaires remplissent un questionnaire de satisfaction. Les formateurs procèdent à une évaluation globale en fin de stage et rédigent un compte-rendu.



100%

Taux de satisfaction global des stagiaires en 2023



34

Nombre de stagiaires formés en 2023

Action d'adaptation

Durée

7 heures
1 journée de 7 heures

En 2024

2024Réf. : 2024-OGE-0071
- 02 février
- 25 mars
- 29 mai
- 17 juin

6 places par session

Tarif

125 €

Repas compris

Pour toute demande de formation INTRA ou obtenir un devis, nous contacter

Lieu

Centre hospitalier
27 rue du 4ème RSM
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Hélène MARSCHALL
Tél. : 03 89 78 70 16
drh.formation@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Action de développement des connaissances (catégorie 2 de la typologie PPTLV selon décret du 21 août 2008).

Délivrance d'un certificat de réalisation de la formation.

Commission pédagogique

Frédéric GRELLIER,
coordonnateur général des soins
Sébastien SCHIRO,
Jérôme KUNTZMANN,
Infirmiers – formateurs
Damien MONTELEONE,
responsable formation

Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
Pour tout autre handicap nécessitant un aménagement spécifique, contacter notre référente
s.karaduman@ch-rouffach.fr



PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Personnel soignant exerçant en psychiatrie et susceptibles d'être confrontés à des situations de violence dans le cadre de leurs fonctions.

Avoir obligatoirement suivi le programme complet OMEGA, formation aux techniques d'apaisement et de pacification. Prévoir une tenue professionnelle.

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès du service formation au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

La formation est dispensée par professionnels de santé en exercice ayant une grande expérience des situations d'alerte et des états de crise et possédant une maîtrise des arts martiaux. Les valeurs du soin, la bientraitance, le respect des droits des usagers et la maîtrise de soi sont au cœur des techniques abordées. Les mises en situation sont réalisées à partir du vécu des stagiaires et des problématiques de terrain.

Chaque stagiaire se voit remettre un mémo illustré de 12 pages contenant les fiches techniques.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Acquérir des techniques permettant aux personnels soignants de répondre aux situations de violence, dans un contexte d'agressivité irréversible, nécessitant une intervention physique sans se blesser ni blesser le patient/résident et en restant toujours dans le cadre du soin,
- ✓ Garder sa confiance en soi lors d'interventions physiques et intervenir plus sereinement dans ces situations tout en maintenant une relation de soin et le respect de la personne soignée (mise en avant du maintien de la communication),
- ✓ Harmoniser et synchroniser les interventions / travailler en équipe et adopter un langage commun.

PROGRAMME

- Le processus de gestion de crise centré sur l'évaluation de la situation de travail et l'appréciation du degré d'alerte afin d'assurer la SÉCURITÉ des personnes.
- Techniques d'approche de la personne violente ou susceptible de l'être : notions de prévention (position, attitudes, distances de sécurité).
- Techniques d'esquives et de déplacements dans l'espace de travail avec mises en pratique.
- Techniques d'immobilisation et de contention physique si nécessaire.
- Propositions de différentes formes de protection en cas d'agression : debout, au sol (+ évacuation immédiate de la personne en cas de situation critique).
- Techniques de dégagement lors de différents cas de figure à l'avant ou à l'arrière : saisies (mains, col, cheveux), étranglements, ceinturage, etc.
- Techniques d'aide au déplacement de patients (seul ou à plusieurs).
- Initiation à la prise en charge du patient en agitation extrême (seul ou intervention en équipe) : technique pouvant servir à venir en aide à un(e) collègue en difficulté ou en danger

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation présentielle qui alterne entre la théorie sur la relation soignante dans un contexte d'agressivité, les démonstrations et les mises en situation pratiques. La pédagogie repose sur la dynamique de groupe et le principe de co-apprentissage pour favoriser les interactions et traiter les situations de travail vécues par les stagiaires.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Les formateurs corrigent les postures et évaluent l'acquisition des techniques en temps réel. Les stagiaires remplissent un questionnaire de satisfaction. Les formateurs procèdent à une évaluation globale et rédigent un compte-rendu.



100%

Taux de satisfaction global des stagiaires en 2023



46

Nombre de stagiaires formés en 2023

Action d'adaptation

Durée

7 heures
1 journée de 7 heures

En 2024

Réf. : 2024-OGE-0019

- 15 février
- 14 mars
- 26 mars
- 12 avril
- 6 mai
- 10 juin
- 13 septembre
- 4 octobre
- 21 novembre
- 17 décembre

Tarif

GHT 12 → 117 €
Hors GHT 12 → 120 €
Repas compris
Pour toute demande de formation INTRA ou obtenir un devis, nous contacter

Lieu

Centre hospitalier
27 rue du 4^{ème} RSM
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Hélène MARSCHALL
Tél. : 03 89 78 70 16
drh.formation@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Action de développement des connaissances (catégorie 2 de la typologie FPTLV selon décret du 21 août 2008)

Délivrance d'une attestation ou d'un certificat de réalisation de la formation.

Commission pédagogique

ARNOLD Didier, BASTIN Laurence, BENOIT Fabrice, CASSIER Aude, FLORENCE Marilyn, LUX Nicolas, METTLING Paul, MEYER Kisenda
Formateurs MMM
Damien MONTELEONE, responsable formation

Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
Pour tout autre handicap nécessitant un aménagement spécifique, contacter notre référente s.karaduman@ch-rouffach.fr



CONTEXTE ET ENJEU

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont responsables de 95% des maladies professionnelles reconnues dans les secteurs sanitaire et médico-social. Les maux de dos entraînent 25% des accidents du travail chez ces professionnels et 60% des arrêts de travail, rappelle l'Assurance Maladie.

Ces arrêts impliquent la perte de 2,3 millions de jours de travail dans ces secteurs chaque année, ce qui équivaut à 10 000 emplois à temps plein, pour un coût de 160 millions d'euros (M€) de cotisations.

PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Tous personnels soignants, éducatifs, des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Les stagiaires sont invités à remplir un questionnaire d'entrée préalable et de le retourner 15 jours avant la date de la formation à la formation continue.

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès du service formation au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Le programme de formation basé sur la méthode de manutention des malades de Paul DOTTE vise à développer chez l'intervenant des gestes adaptés pour assurer la manutention des malades. Cette méthode permet d'avoir une posture limitant le risque de troubles musculo squelettique pour le soignant et préservant l'autonomie du patient-résident.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Acquérir de bonnes pratiques professionnelles lors de la manutention des patients-résidents.
- ✓ Connaître et utiliser certaines aides techniques manuelles.
- ✓ Réaliser les manutentions de malade avec confort et sécurité.
- ✓ Communiquer efficacement avec les patients-résidents lors des techniques de manutention.

PROGRAMME

- Base théorique : rappel sur la colonne vertébrale et incidence du port de charge
- Les bonnes pratiques de techniques de manutention des malades par des exercices de cas concrets
- Connaissance et bonne utilisation matérielle d'aide à la manutention
- Communication adaptée avec le patient-résident

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme d'ateliers de mise en pratique s'appuyant sur la méthode de manutention des malades de Paul Dotte.

La pédagogie repose sur la dynamique de groupe et le principe de co-apprentissage pour favoriser les interactions et traiter les situations de travail vécues par les stagiaires.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Les apports pédagogiques sont évalués à l'aide d'une grille d'auto-évaluation des pratiques. Les stagiaires remplissent un questionnaire de satisfaction. Les formateurs procèdent à une évaluation globale en fin de stage et rédigent un compte-rendu de session.

TENUES

Les stagiaires viendront avec une tenue adaptée aux exercices pratiques : tenue de travail ou tenue décontractée et équipés de chaussures type baskets.

Gestion des risques liés à la contamination environnementale (bionettoyage)

Mise à jour le 05-03-2024



28



100%

Taux de satisfaction global des stagiaires en 2023



27

Nombre de stagiaires formés en 2023

Action d'adaptation

Durée

21 heures
3 journées de 7 heures

En 2024

Réf. : 2024-EIHH-0011
- du 9 au 11 janvier
- du 10 au 12 septembre
8 places par session

Tarif

180 €
Repas non compris
Pour toute demande de
formation INTRA ou obtenir un
devis, nous contacter

Lieu

Centre hospitalier
27 rue du 4ème RSM
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Emmanuelle KAUTZMANN
Tél. : 03 89 78 74 47
cellule.hygiene@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation

Commission pédagogique

Béatrice CHAIGNE, cadre de santé faisant fonction, Pôle Médico-Technique
Cathy FREY
Maïté BRUN
Philippe GASPARD
Michelle RUE
Equipe inter-établissements d'hygiène hospitalière (EIHH)
Damien MONTELEONE, responsable formation

Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
Pour tout autre handicap nécessitant un aménagement spécifique, contacter notre référente s.karaduman@ch-rouffach.fr



PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Tous les personnels réalisant le bionettoyage : ASH, ASHQ, AES, contrat emploi aidé, AS.

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès de l'EIHH au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Le stage permet aux participants n'ayant pas bénéficié de formation initiale d'acquies un socle de connaissances et d'utiliser le matériel dans le respect des recommandations. Elle permet également, pour ceux ayant suivi une formation au préalable, d'approfondir ou de remettre à niveau leurs connaissances dans la prévention du risque infectieux dans la pratique du bionettoyage.

Points forts :

Inter-établissements.
Présentation du matériel.
Apports théoriques et pratiques avec utilisation du matériel.
Support pédagogique remis à chaque participant.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Connaître le risque infectieux associé aux soins et appliquer les mesures de prévention dans sa pratique quotidienne,
- ✓ S'approprier et appliquer les recommandations de bonne utilisation du matériel et des produits de bionettoyage.

PROGRAMME

- Journée 1 (théorie, avec une infirmière hygiéniste) :
Notions essentielles en hygiène hospitalière (historique, organisation, principaux agents infectieux, résistance bactérienne).
Précautions standard et complémentaires.
- Journée 2 (avec Michelle RUE) :
La fonction bionettoyage : définition, recommandations, les produits, les normes, les règles d'utilisation et de gestion des produits et du chariot, la protection du personnel, l'ergonomie, l'organisation des tâches.
- Journée 3 (avec Michelle RUE) :
Journée de pratique technique : présentation et utilisation du petit matériel, du matériel mécanisé, mise en situation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme d'exposés théoriques avec des supports visuels, écrits et la présentation de matériels en alternance avec des mises en pratique, avec utilisation de matériel.

La pédagogie est enrichie par les échanges sur les différentes pratiques et matériels utilisés par les participants.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Les stagiaires remplissent un questionnaire de satisfaction.

Les formateurs procèdent à une évaluation globale en fin de stage afin de mesurer la satisfaction des apprenants ainsi que l'atteinte des objectifs de formation.



Action d'adaptation

Durée

7 heures
1 journée de 7 heures

En 2024

Réf. : 2024-EIHH-0012
- 16 janvier
- 24 septembre
8 places par session

Tarif

60 €
Repas non compris
Pour toute demande de formation INTRA ou obtenir un devis, nous contacter

Lieu

Centre hospitalier
27 rue du 4ème RSM
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Emmanuelle KAUTZMANN
Tél. : 03 89 78 74 47
cellule.hygiene@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation

Commission pédagogique

Béatrice CHAIGNE, cadre de santé faisant fonction, Pôle Médico-Technique
Cathy FREY
Maïté BRUN
Philippe GASPARD
Michelle RUE
Equipe inter-établissements d'hygiène hospitalière (EIHH)
Damien MONTELEONE, responsable formation

Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
Pour tout autre handicap nécessitant un aménagement spécifique, contacter notre référente s.karaduman@ch-rouffach.fr



100%

Taux de satisfaction global des stagiaires en 2023



9

Nombre de stagiaires formés en 2023

PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Tous les personnels réalisant le bionettoyage : ASH, ASHQ, AES, contrat emploi aidé, AS.

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès de l'EIHH au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

La formation permet aux participants ayant déjà suivi une formation « Gestion des risques liés à la contamination environnementale » d'approfondir et réactualiser leurs connaissances sur les évolutions du matériel et des produits et sur les pratiques de bionettoyage.

Points forts :

Inter-établissements.
Apports théoriques.
Atelier de pratique.
Support pédagogique remis à chaque participant.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Identifier les produits (quel produit ? pour nettoyer quelles surfaces ? Dans quel objectif ?).
- ✓ S'approprier et appliquer les recommandations nationales dans la prévention du risque infectieux (la tenue de travail, le bionettoyage, la prévention du risque légionelle, la prévention du risque chimique, le risque de chutes, de la démarche qualité).

PROGRAMME

➤ Théorique :

- Rappel des précautions standard/équipement de protection individuelle.
- Point sur la bonne utilisation des produits (définition, normes, risque chimique, sensibilisation au développement durable/environnement).
- Apport théorique sur les différentes méthodes (nettoyage/désinfection des surfaces hautes/manuportées, lavage des surfaces verticales, balayage humide des sols, lavage manuel des sols, les différents types de lavage mécanisé des sols).

➤ Pratique :

- Préparation du chariot (méthode de pré-imprégnation).
- Pratique d'un bionettoyage d'une chambre, d'un sanitaire.
- Autres sujets abordés selon le groupe de participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme d'exposés théoriques avec des supports visuels, écrits et la présentation de matériels et des mises en pratique avec utilisation de matériel.

La pédagogie est enrichie par les échanges sur les différentes pratiques et matériels utilisés par les participants.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Les stagiaires remplissent un questionnaire de satisfaction.

Les formateurs procèdent à une évaluation globale en fin de stage afin de mesurer la satisfaction des apprenants ainsi que l'atteinte des objectifs de formation.

Prévention des infections associées aux soins en établissement de santé et médico-sociaux (LIAS)

Mise à jour le 05-03-2024



30



Action d'adaptation

Durée

14 heures
2 journées de 7 heures

En 2024

Réf. : 2024-EIHH-0015
- 9 avril
- 12 novembre
12 places par session

Tarif

120 €
(Repas non compris)
Pour toute demande de formation INTRA ou obtenir un devis, nous contacter

Lieu

Centre hospitalier
27 rue du 4ème RSM
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Emmanuelle KAUTZMANN
Tél. : 03 89 78 74 47
cellule.hygiene@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation

Commission pédagogique

Béatrice CHAIGNE, cadre de santé faisant fonction, Pôle Médico-Technique
Cathy FREY
Maïté BRUN
Philippe GASPARD
Michelle RUE
Equipe inter-établissements d'hygiène hospitalière (EIHH)
Damien MONTELEONE, responsable formation

Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
Pour tout autre handicap nécessitant un aménagement spécifique, contacter notre référente
s.karaduman@ch-rouffach.fr



93%

Taux de satisfaction global des stagiaires en 2021



15

Nombre de stagiaires formés en 2021

PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

DE, AS, AMP, ASH, éducateurs, kinésithérapeutes... (tous services : sanitaires, MCO, médico-sociaux).

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès de l'EIHH au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Rappel général sur l'hygiène en établissement de santé ou médico-social.
Inter-établissements.
Interactivité.
Simulation en santé : chambre des erreurs.
Pluri-professionnalité des intervenants.
Support pédagogique remis à chaque participant.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Connaître et comprendre le risque infectieux associé aux soins et les enjeux de la prévention,
- ✓ Actualiser et approfondir ses connaissances et appliquer les recommandations au quotidien.

PROGRAMME

- Journée 1 :
 - Rappel des notions essentielles en hygiène hospitalière (historique, organisation, principaux agents infectieux).
 - La résistance bactérienne aux antibiotiques.
 - Précautions standard et complémentaires.
 - Gestion des excréta et du matériel
 - Gestion du linge et des déchets
- Journée 2 :
 - Les antiseptiques.
 - Le bionettoyage.
 - La restauration en unité de soins.
 - Chambre des erreurs.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme d'exposés théoriques avec des supports visuels et écrits en alternance avec de la simulation en santé et des ateliers pratiques.

La pédagogie est enrichie par les échanges sur les différentes pratiques des participants.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Les stagiaires remplissent un questionnaire de satisfaction.

Les formateurs procèdent à une évaluation globale en fin de stage afin de mesurer la satisfaction des apprenants ainsi que l'atteinte des objectifs de formation.

Ateliers pratiques professionnels : respiratoire, urinaire et vasculaire

Mise à jour le 05-03-2024



Action d'adaptation

Durée

14 heures
2 journées de 7 heures

En 2024

Réf. : 2024-EIHH-0013
- du 12 au 13 mars
- du 11 au 12 juin
- du 8 au 9 octobre
12 places par session

Tarif

120 €
Repas non compris
Pour toute demande de
formation INTRA ou obtenir un
devis, nous contacter

Lieu

Centre hospitalier
27 rue du 4ème RSM
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Emmanuelle KAUTZMANN
Tél. : 03 89 78 74 47
cellule.hygiene@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue
une action d'adaptation
et de développement des
compétences. Elle donne
lieu à la délivrance d'une
attestation de formation

Commission pédagogique

Béatrice CHAIGNE, cadre de
santé faisant fonction, Pôle
Médico-Technique
Cathy FREY
Maïté BRUN
Philippe GASPARD
Michelle RUE
Equipe inter-établissements
d'hygiène hospitalière (EIHH)
Damien MONTELEONE,
responsable formation

Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux
normes d'accessibilité aux
personnes à mobilité réduite
Pour tout autre handicap
nécessitant un
aménagement spécifique,
contacter notre référente
s.karaduman@ch-rouffach.fr



N° 1480
Organisme enregistré par l'Agence Nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.odpc.fr



100%

Taux de satisfaction global des stagiaires en 2023



33

Nombre de stagiaires formés en 2023

PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Infirmiers, aides-soignants, ASH soins, AMP, (tous services : sanitaires, MCO, médicaux sociaux, HAD...) dans le cadre de la prévention du risque infectieux dans les soins techniques respiratoires, vasculaires (et sous-cutanés) et urinaires.

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès de l'EIHH au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

La formation permet aux participants d'approfondir ou de remettre à niveau leurs connaissances dans la gestion du risque infectieux en lien avec les soins des fonctions respiratoire, vasculaire et urinaire.

Points forts :

Inter-établissement.
Formation DPC.
Apports théoriques et pratiques avec mannequin de simulation.
Présentation de matériels.
Support pédagogique remis à chaque participant.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Identifier les dispositifs invasifs intravasculaires, sous-cutanés, respiratoires et urinaires
- ✓ Identifier les risques liés à l'utilisation de chaque dispositif
- ✓ S'approprier et appliquer les recommandations nationales dans la prévention du risque infectieux (précautions standard, risque d'accident d'exposition au sang, antiseptie de la peau saine, gestion des différents dispositifs sous-cutanés, intraveineux périphériques et centraux, urinaires, respiratoires).

PROGRAMME

- Théorique :
 - Rappel des précautions standard et complémentaires
 - Point sur les antiseptiques
 - Apport théorique sur les dispositifs à risque (cathéters veineux et sous-cutanés, cathéter à chambre implantable, Picc-Line, sonde urinaire, dispositifs respiratoires)
- Pratique :
 - Pose et retrait d'aiguille de Huber
 - Changement du pansement de Picc-Line, gestion du cathéter
 - Pose de sonde urinaire
 - Aspiration trachéale

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme d'exposés théoriques avec des supports visuels, écrits et la présentation de matériels en alternance avec des mises en pratique sur mannequin de simulation.

La pédagogie est enrichie par les échanges sur les différentes pratiques et dispositifs utilisés par les participants.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Les connaissances sont évaluées en début et en fin de formation à l'aide d'un questionnaire reprenant les points essentiels et sensibles à maîtriser lors de l'utilisation des différents dispositifs.

Les stagiaires remplissent un questionnaire de satisfaction.

Les formateurs procèdent à une évaluation globale en fin de stage afin de mesurer la satisfaction des apprenants ainsi que l'atteinte des objectifs de formation.



100%

Taux de satisfaction global des stagiaires en 2023



40

Nombre de stagiaires formés en 2023

Action d'adaptation

Durée

7 heures

1 journée de 7 heures

En 2024

Réf. : 2024-OGE-0026

- 22 janvier

- 19 février

- 11 mars

- 8 avril

- 13 mai

- 3 juin

Tarif

70 €

Pour toute demande de formation INTRA ou obtenir un devis, nous contacter

Lieu

Centre hospitalier
27 rue du 4ème RSM
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Hélène MARSCHALL

Tél. : 03 89 78 70 16

drh.formation@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Action de développement des connaissances (catégorie 2 de la typologie FPTLV selon décret du 21 août 2008)
Délivrance d'un diplôme PSC1

Commission pédagogique

Pascale BRAHMIA, cadre de santé,
Equipe de formateurs
Damien MONTELEONE, responsable formation

Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
Pour tout autre handicap nécessitant un aménagement spécifique, contacter notre référente s.karaduman@ch-rouffach.fr



PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Tout public (personnels médicaux, soignants, éducatifs, techniques et administratifs des établissements sanitaires, sociaux et médico- sociaux).

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès du service formation au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectif de former chaque participant à savoir réagir face à une situation d'urgence en se protégeant, en protégeant la victime et les témoins, en alertant les secours, et en empêchant l'aggravation de l'état de la victime en attendant l'arrivée des secours.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Identifier les situations à risque et les gestes de secours à réaliser
- ✓ Alerter les secours en décrivant la situation et les gestes réalisés le cas échéant
- ✓ Protéger et surveiller la (ou les victimes) avant l'arrivée des secours
- ✓ Appliquer des techniques de secours simples permettant le sauvetage de la victime

PROGRAMME

Le processus de la formation respecte les recommandations « Préventions et secours civiques de niveau 1 (PSC1) version septembre 2019 de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise.

Le programme comprend :

- Les premiers secours civiques, la protection, l'alerte et la protection des populations,
- L'obstruction des voies aériennes par un corps étranger chez l'adulte et le nourrisson,
- La conduite à tenir face à différents traumatismes,
- La perte de connaissance,
- L'arrêt cardiaque, chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson,
- Les malaises,
- Les plaies et la conduite à tenir en cas de brûlure,
- La conduite à tenir en cas d'hémorragie externe.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous formes d'exposés interactifs, de démonstrations pratiques, d'ateliers d'apprentissage des gestes, de simulation sous forme de cas concrets.

La pédagogie repose sur une pédagogie active sollicitant la participation de tous les stagiaires, en partant de leurs acquis antérieurs.

Un livret de formation est remis à chaque participant.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

En fin de journée, un bilan sur la dynamique du groupe, et les remarques des stagiaires sont pris en compte et donnent lieu à un compte rendu transmis au service formation.

Les acquis des stagiaires sont évalués lors des cas concrets de synthèse.

La remise du diplôme est soumise à la participation du stagiaire à la réalisation des gestes de secours, en aménageant les postures en cas de handicap.

Les formateurs procèdent à une évaluation globale en fin de stage.



X%

Taux de satisfaction global des stagiaires en 2023



X

Nombre de stagiaires formés en 2023

Action d'adaptation

Durée

7 heures
1 journée de 7 heures

En 2024

Réf. : 2024-OGE-XXXX

Tarif

Pour toute demande de formation INTRA ou obtenir un devis, nous contacter

Lieu

Centre hospitalier
27 rue du 4^{ème} RSM
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Hélène MARSCHALL
Tél. : 03 89 78 70 16
drh.formation@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Action de développement des connaissances (catégorie 2 de la typologie FPTLV selon décret du 21 août 2008)
Délivrance d'une attestation de suivi de la formation

Commission pédagogique

Pascal BRAHMIA, cadre de santé,
Equipe de formateurs
Damien MONTELEONE,
responsable formation

Accessibilité

Handicap

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
Pour tout autre handicap nécessitant un aménagement spécifique, contacter notre référente
s.karaduman@ch-rouffach.fr

PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Tout public à partir de 10 ans.

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès du service formation au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

La sensibilisation aux Gestes Qui Sauvent (GQS) vise à sensibiliser tout citoyen aux gestes de premiers secours et d'en faire un premier maillon de la chaîne de secours. Cette première initiation vise à développer chez les personnes des gestes réflexes permettant de se protéger, de protéger le ou les victimes et d'alerter les secours adaptés, tout en réalisant des gestes de premier secours.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Identifier les situations à risque et réaliser les gestes de secours adaptés à la situation
- ✓ Alerter les secours adaptés (17,18, 15, 112 etc.)
- ✓ Empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité, en attendant l'arrivée des secours

PROGRAMME

Le programme de formation respecte l'arrêté du 30 juin 2017 instituant une sensibilisation « aux gestes qui sauvent. » d'une durée de deux heures.

- Accueil et présentation
- Protection, alerte
- Victime qui se plaint
- Conduite à tenir face à une hémorragie
- Position d'attente en cas de victime avec une plaie grave
- Victime qui a perdu connaissance et qui respire
- Victime qui a perdu connaissance et ne respire pas
- Réalisation des gestes adaptés à chaque situation
- Conclusion

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme d'exposés et d'apprentissages des gestes sous forme de démonstration commentée et justifiée « en miroir ». Des planches explicatives sont également utilisées pour chaque séquence (visuel favorisant la mémorisation).

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Une attestation est délivrée à chaque participant présent ayant participé activement à l'ensemble de la formation.
En cas de handicap, une adaptation des gestes à la situation de la personne est réalisée.



Multi + : mieux comprendre sa carrière et son environnement professionnel

Mise à jour le 05-03-2024



34



Action d'adaptation

Durée

14 heures
2 journées de 7 heures

En 2024

Réf. : 2024-OGE-0046
- du 8 au 9 avril
- du 10 au 11 juin

Tarif

200 €
(Repas compris)
Pour toute demande de formation INTRA ou obtenir un devis, nous contacter

Lieu

Centre hospitalier
27 rue du 4ème RSM
68250 ROUFFACH

Renseignements et inscriptions

Hélène MARSCHALL
Tél. : 03 89 78 70 16
drh.formation@ch-rouffach.fr

Nature et sanction de la formation

Action de développement des connaissances (catégorie 2 de la typologie FPTLV selon décret du 21 août 2008)
Délivrance d'une attestation de formation

Commission pédagogique

Damien MONTELEONE, responsable formation
Christine SCHOELCHER, cadre de pôle
Guy WITTNER, cadre de santé

Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
Pour tout autre handicap nécessitant un aménagement spécifique, contacter notre référente s.karaduman@ch-rouffach.fr

PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Tout public (personnels non médicaux).

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès du service formation au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

L'objectif de cette formation est de donner à l'ensemble du personnel de l'établissement le même vocabulaire et les éléments de compréhension de leur environnement (cadre réglementaire, grandes orientations du système de santé, positionnement des principaux acteurs...).

Chaque stagiaire se voit remettre des supports pédagogiques qui reprend les concepts et définitions, propose des outils d'évaluation et d'analyse du cadre législatif et réglementaire.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Identifier d'avantage son rôle et sa fonction
- ✓ Connaître son statut, ses droits et obligations
- ✓ Comprendre divers aspects de son environnement professionnel

PROGRAMME

- Se situer comme fonctionnaire hospitalier, acteur du service public :
 - Identifier son positionnement comme acteur de la Fonction publique hospitalière (corps, grade, statut)
 - Identifier ses droits et obligations dans le cadre du service public hospitalier
 - Évaluer en quelques chiffres clés l'importance de la fonction publique hospitalière
- Comprendre l'organisation institutionnelle et fonctionnelle de l'hôpital :
 - Situer son métier dans l'organisation fonctionnelle de l'hôpital
 - Repérer le fonctionnement général de l'établissement
- Repérer les étapes clés d'une carrière au sein de la fonction publique hospitalière :
 - Savoir interpréter son bulletin de salaire
 - Définir les étapes de sa carrière et ses spécificités

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme de cours théoriques en alternance avec des échanges avec les stagiaires. La pédagogie repose sur la dynamique de groupe, les échanges, les interactions.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Les apports pédagogiques sont évalués par un tour de table après chaque intervention et par un bilan de fin de session. Les stagiaires remplissent un questionnaire de satisfaction.



100%

Taux de satisfaction global des stagiaires en 2023



34

Nombre de stagiaires formés en 2023



FORMULAIRE D'INSCRIPTION A UNE FORMATION INTER-ENTREPRISE

*Mentions obligatoires. Tout dossier incomplet ne pourra pas être traité.

FORMATION

Intitulé de
la formation*

Dates de
session*

Prix* €

PARTICIPANT(E)

Mme M.

Nom-Prénom*

Entreprise*

Fonction*

E-mail*

ENTREPRISE DU (DE LA) PARTICIPANT(E)

Raison
sociale*

Adresse*

Code postal*

Ville*

Représentant
légal*

LIBELLE DE LA CONVENTION

si différent de l'entreprise du (de la) participant(e)

Raison
Sociale

Adresse

Code postal

Ville

Représentant
légal

ADRESSE DE FACTURATION

si différent du libellé de la convention

Raison
Sociale

Adresse

Code postal

Ville

RESPONSABLE FORMATION/PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

Mme M.

Nom-Prénom*

Entreprise*

Fonction*

E-mail*

Tél.*

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de formation et du règlement intérieur et les accepte sans réserve.*

J'atteste que le/la participant(e) répond bien aux prérequis définis dans le programme.*

NOM PRENOM*

DATE*

FONCTION*

Signature et cachet*

Conditions générales de la formation

1. Inscription (formations inter)

L'inscription se fait à l'aide du bulletin d'inscription (page 35). Tout bulletin d'inscription doit être retourné au plus tard 1 mois avant le début de chaque formation.

• Inscription par l'employeur

Une convention de formation est adressée à la structure : un exemplaire est à retourner signé dans les meilleurs délais. L'inscription est effective à réception de ce document.

Le règlement doit se faire suivant la réception de la facture adressée à l'issue de la formation.

• Inscription individuelle

Un contrat de formation est adressé au stagiaire : un exemplaire est à retourner signé dans les meilleurs délais. L'inscription est effective à réception de ce contrat et du règlement par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public – Centre Hospitalier de Rouffach.

• Convocation

Les participants reçoivent par courriel une convocation avec les informations pratiques (adresse du lieu de formation, horaires, accès, stationnement, restauration) au plus tard quinze jours avant la date de la formation. Le règlement intérieur du centre de formation et le livret d'accueil (projet en cours) destiné aux participants sont joints à la convocation ou sont téléchargeables sur le site Centre Hospitalier de Rouffach.

2. Annulation

Le Centre Hospitalier de Rouffach se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscrits est insuffisant et de refuser une inscription si le nombre maximum de participants est atteint.

Selon les formations, chaque session de formation peut accueillir entre 6 et 14 stagiaires. Si le nombre maximum de participants est atteint, une liste d'attente est constituée. En cas de désistement, les personnes positionnées sur cette liste seront contactées.

Les demandes d'annulation de la part des stagiaires doivent être réalisées de manière exceptionnelle et au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Pour connaître les conditions financières, il faut se référer à la convention ou au contrat de formation.

3. Tarifs

Le tarif comprend le coût pédagogique et les ressources documentaires (diaporama, bibliographie...) remises lors de la formation au format papier et/ou à l'issue de la formation sous format électronique.

Pour les formations en INTRA, les frais de déplacement (transport, repas, hébergement) des formateurs sont en sus.

4. Attestation de présence

Pour les formations INTER, un certificat de réalisation nominatif est remis au commanditaire ou aux stagiaires après la formation, par courriel.

Pour les formations INTRA, un certificat de réalisation nominatif est transmis au commanditaire ou aux stagiaires après la formation, par courriel.

5. Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

Toutes nos actions de formation sont assurées par des intervenants experts, choisis pour leurs références et leurs compétences pédagogiques.

Le Centre Hospitalier de Rouffach s'engage à ce que la formation soit accessible aux publics en situation de handicap et à mettre en œuvre, si nécessaire, des mesures de compensation à travers des aides techniques, des aides humaines, des aménagements organisationnels et pédagogiques de la formation pour l'accueil des stagiaires en situation de handicap dans toutes les formations qu'il délivre.

6. Modalités d'évaluation

L'évaluation des connaissances se fait à l'aide du questionnaire préalable joint à la convocation et les attentes sont recueillies au démarrage de la formation.

L'évaluation des connaissances nouvelles se fait au cours et à la fin de la formation.

Un questionnaire d'évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires. Un compte-rendu rédigé par les intervenants est transmis au commanditaire lors de l'envoi des documents de fin de stage.

Une évaluation des effets et impacts de la formation à + 6 mois est réalisée pour recueillir du commanditaire les effets et les impacts de cette dernière dans la pratique professionnelle des stagiaires.



CENTRE HOSPITALIER DE ROUFFACH – SERVICE FORMATION CONTINUE

27, rue du 4e RSM – BP 29 – 68250 ROUFFACH

+33 (0)3 89 78 74 11 – drh.formation@ch-rouffach.fr